



DU DROIT ET EXPERTISE FONCIERE



Structure de
formation

Faculté de Droit
et de Science
politique

Présentation

Formation 100% distanciel

Formation permettant à ses auditeurs d'acquérir et d'approfondir des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine juridique, afin d'intégrer (ou d'évoluer) la profession d'Expert foncier.

Objectifs

Formation de deuxième cycle à finalité professionnelle, animée par des juristes universitaires et/ou praticiens, auprès d'un auditoire composé exclusivement de professionnels de l'expertise foncière, et d'une capacité annuelle d'une trentaine d'auditeurs.

Savoir-faire et compétences

Connaissances théoriques et pratiques de matières dédiées du droit français et européen, privé et public.

Connaissances des institutions du monde rural et des activités agricoles.

Connaissances de la profession d'Expert foncier (organisations professionnelles, déontologie, activité).

Admission

Modalités d'inscription

Formation professionnelle : 2800 €

Public cible

Ce diplôme est destiné exclusivement aux professionnels s'engageant dans la formation conduisant à l'obtention du titre d'Expert foncier.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Bruno Siau

✉ bruno.siau@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science politique



Programme

Organisation

Formation 100% distanciel et rediffusion

Examen en présentiel

126h

Période : Octobre à Juin

ENSEIGNEMENT

- . Les institutions du monde rural et de l'activité agricole
- . Introduction générale au droit
- . Droit de la propriété rurale et transmission
- . Droit des contrats
- . Droit des sociétés et des structures
- . Droit des biens
- . L'entreprise en difficulté
- . Baux ruraux
- . Financement et aides
- . Droit européen
- . Fiscalité agricole
- . Droit de l'environnement
- . Droit de la propriété intellectuelle (marques et appellations)
- . Droit public
- . Droit de l'urbanisme
- . Les contrôles
- . Contentieux civil et pénal
- . Responsabilité et déontologie